



## MEMBRES DU CHSCT

*Le CHSCT doit être une force de proposition et un acteur privilégié de la prévention. Réaliser une formation intégrant tous les membres permettra à chacun d'avoir un message commun et initiera le travail d'équipe indispensable pour avoir un CHSCT efficace.*

*Entre 2001 et 2003, Andéléa Consulting a participé, dans le cadre d'une convention avec la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Rhône – Alpes, à une action d'évaluation et de dynamisation du fonctionnement des CHSCT de 6 départements.*

### OBJECTIFS

- Donner les **moyens** et les **outils** pour que le **CHSCT** soit un **acteur de prévention** dans l'entreprise
- **Connaître le rôle et les missions** du CHSCT et des différents acteurs de la prévention
- **Apprendre à identifier et évaluer** les risques liés aux activités professionnelles du personnel
- **Apprendre à analyser les accidents** avec la méthode de l'arbre des causes
- **Apprendre à choisir** les mesures de prévention et établir un **plan d'actions**

### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

**Pour toute entreprise de plus de 50 salariés, un CHSCT doit être créé** afin de contribuer à la protection des salariés en matière de sécurité.

**Pour les entreprises employant moins de 50 salariés, ce sont les délégués du personnel** qui doivent assurer ces missions et donc être formés au même titre.

**Formation obligatoire** pour les membres du CHSCT conformément au **décret 93-449 du 23 mars 1993** "relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail".

### CONTENU TYPE (Durée de 3 à 5 jours suivants l'effectif)

- La **démarche de prévention** : les enjeux de la prévention...
- La **réglementation** relative au CHSCT : mission, fonctionnement du CHSCT
- L'**analyse d'accident** : méthodes d'analyses dont celle de l'arbre de causes
- L'**identification des risques** et des **conditions de travail** : méthodes, outils...
- La **construction du plan d'actions** : apprendre à rédiger un plan d'actions permettant une communication efficace sur les actions du CHSCT
- La **réunion** : préparation de l'ordre du jour, déroulement, compte-rendu

### LES DE LA FORMATION

- La **personnalisation** avant le démarrage de la formation aux spécificités de l'entreprise.
- L'identification des risques sous la forme ludique : jeu « **Le Loto de la Prévention**® ».
- La réalisation de visites de terrain pour réaliser une analyse de risques avec des outils simples et constructifs.
- Retours d'expérience **sur les moyens** de se faire connaître et "reconnaître" **en tant que membre du CHSCT**
- Analyse d'accidents à partir de **films, photos, compte rendus d'accidents de l'entreprise.**

### À QUI PROFITE LA FORMATION

- Les membres du CHSCT
- Le président du CHSCT ou représentant de la direction
- Les délégués du personnel

*Pour plus de renseignements, prenez contact avec notre équipe de consultants*